

Réf: Dossier N° 022027

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIQUE BATIR »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON NORD FACE SAINTE RITA, LOT 3236, ILOT 164

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE BATIR »

Objet : BTP; LOTISSEMENT; REAMENAGEMENT; COMMERCE; IMPORT-EXPORT; LIVRAISON DE DOCUMENTS BUREAUTIQUE ET MATERIELS INFORMATIQUE; DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON NORD FACE SAINTE RITA, LOT 3236, ILOT 164

Dirigeant(s) : M LAHAROU NICAISE JESMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03290 du 27/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18799/GTCA/RC/2021 du 27/07/2021

